

1. LE BARÈME NATIONAL

a) Valeur professionnelle

L'appréciation portée par l'IA-Dasen sur la valeur professionnelle de l'agent se traduit par l'attribution d'une bonification.

TA HORS CLASSE 2019	
APPRÉCIATION QUALITATIVE DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT	
Appréciations	Barème
Excellent	120
Très satisfaisant	100
Satisfaisant	80
À consolider	60

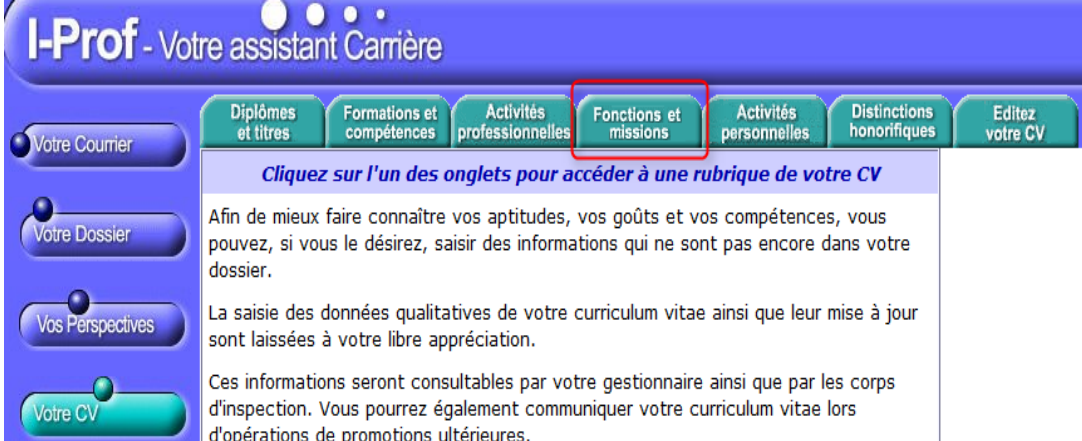
b) Ancienneté dans la plage d'appel statutaire

La position dans la plage d'appel est valorisée par des points d'ancienneté. Ces points sont attribués en fonction de l'ancienneté théorique dans la plage d'appel, calculée sur la base de l'échelon détenu et de l'ancienneté dans l'échelon au **31 août 2019**, conformément au tableau ci-dessous :

TA CLASSE HORS CLASSE 2019			
APPRÉCIATION DE L'ANCIENNETÉ DANS LA PLAGE D'APPEL			
Echelon	Ancienneté dans l'échelon	Ancienneté dans la plage d'appel statutaire	Points d'ancienneté
9	2 ans	0	0
	3 ans	1	10
10	0 an	2	20
	1 an	3	30
	2 ans	4	40
	3 ans	5	50
11	0 an	6	70
	1 an	7	80
	2 ans	8	90
	3 ans	9	100
	4 ans	10	110
	5 ans et plus	11 et +	120

2. MODALITÉS DE CONNEXION À I-PROF :

Vous pourrez compléter votre dossier en saisissant vos fonctions et missions dans le nouvel onglet « Fonctions et Missions » créé dans le CV enseignant. Cette saisie manuelle fera l'objet d'une validation après vérification par le gestionnaire.



I-Prof - Votre assistant Carrière

Onglets : Diplômes et titres, Formations et compétences, Activités professionnelles, **Fonctions et missions**, Activités personnelles, Distinctions honorifiques, Editez votre CV

Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de votre CV

Votre Dossier
Afin de mieux faire connaître vos aptitudes, vos goûts et vos compétences, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier.

Vos Perspectives
La saisie des données qualitatives de votre curriculum vitae ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation.

Votre CV
Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Vous pourrez également communiquer votre curriculum vitae lors d'opérations de promotions ultérieures.

Si des fonctions-missions ont été calculées, elles seront visibles sous cette forme :

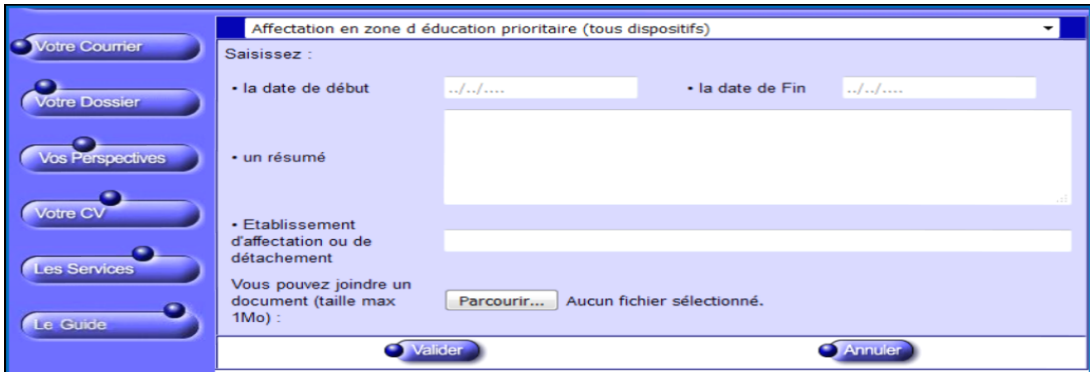


Libellé	Date de Début	Date de Fin	Lieu	Validé
Affectation en zone d'éducation prioritaire (tous dispositifs)	01/06/2017	02/06/2017	test 2	
Fonction de directeur de CIO	03/06/2017	04/06/2017		
Affectation en zone d'éducation prioritaire (tous dispositifs)	05/06/2017	06/06/2017		

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

Ajouter

Vous pourrez en saisir avec cet écran :



Affectation en zone d'éducation prioritaire (tous dispositifs)

Saisissez :

- la date de début :/../....
- la date de Fin :/../....
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) : Aucun fichier sélectionné.

MODALITÉS DE CONNEXION À I-PROF (suite)

L'enseignant qui modifiera les fonctions et missions APRÈS la fin de la période de candidature :

Sa modification sera prise en compte :

- si elle porte sur la zone résumée ou établissement d'affectation,

Sa modification ne sera pas prise en compte dans la campagne du tableau d'avancement car considérée comme hors délai (même si la fonction est revalidée par le gestionnaire) :

- si elle porte sur le type de fonctions ou la période concernée

Le Récapitulatif de la fiche de candidature :

- L'agent peut générer dans i-prof une fiche de candidature qui récapitule les éléments saisis. Apparaîtront sur cette fiche les fonctions / missions validées ou non, renseignée dans le dossier.